



## DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCANTS, FORAINS, CHANTIERS

La demande est à présenter 1 mois avant **le début de l'occupation du domaine public** à la commune de Bry-sur-Marne, sur place au service Espace Public de la ville, sis 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne.

Les demandes doivent nous être adressées par Fax au n° 01.45.16.68.21 ou par courriel à : [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr) . Certaines demandes peuvent faire l'objet d'un rendez-vous sur le domaine public avant la validité de l'autorisation.

Pour être recevable, les demandes doivent **être accompagnées d'un chèque du montant correspondant à la demande et libellé à l'ordre du Trésor Public.**

Si le délai n'est pas respecté ou si le dossier est incomplet, la demande sera retournée et le début de l'occupation du domaine public devra être reporté.

En l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande, l'autorisation est réputée refusée.

### 1 – DEMANDEUR :

Particulier , Concessionnaire , Entreprise  , Maître d'œuvre

NOM, Prénom ou Dénomination : .....

Adresse : .....

Tel. : Portable :                      Fax. :                      Courriel : .....

### 2 - OBJET DE LA DEMANDE

Préciser :

- Terrasse fermée
- Terrasse ouverte
- Etalage provisoire
- Etalage permanent
- Présentoirs journaux et publicités sur l'activité du commerce <= 1 m2
- Présentoirs journaux gratuits, publicités, autres (agences immobilières,...)
- Embellissement du commerce
- Borne anti-bélier
- Cirques, manèges, baraques foraines, hors fête foraine de Bry
- Fête foraine de Bry
- Stationnement d'échafaudage (Nombre de mètres linéaire)
- Stationnement de palissade (Nombre de mètres linéaire)
- Ligne électrique aérienne de chantier
- Mât de drapeaux commerciaux

Hôtel de Ville - 1 Grande Rue Charles de Gaulle 94366 – BRY-SUR-MARNE Cedex

Tel : 01.45.16.68.00 - Fax 01.45.16.68.48 - Courriel : [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

Armoire électrique

## TARIFICATION

Intitulé	TARIFS
Terrasse fermée	143,5 €/m <sup>2</sup> /année
Terrasse ouverte	8,20 €/m <sup>2</sup> /mois
Etagage provisoire	5,13 €/m <sup>2</sup> /mois
Etagage permanent	25,63 €/m <sup>2</sup> /année
Présentoirs journaux et publicités sur l'activité du commerce <= 1 m2	51,25 €/unité/année
Présentoirs journaux gratuits, publicités, autres (agences immobilières,...)	51,25 €/unité/mois
Embellissement du commerce ou participation éco environnement hors distribution journaux <= 1m2	15,38 €/unité/année
Borne anti-bélier	153,75 €/unité /année
Théâtres guignols, manèges enfantins et boutiques mobiles alimentaires foraines (confiseries, crêpes, barbes à papa, pommes d'amours, ...) installés de façon isolée	20,50 €/jour, forfait par manège
Echafaudages / Palissades de chantier	3,08 €/ml/semaine (forfait)
Ligne électrique aérienne de chantier	2,05 €/ml/semaine
Mât pour drapeaux commerciaux	51,25 €/unité/année
Armoire électrique	20 €/unité/mois

### 3 – DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

.....  
.....  
.....

### 4 - LOCALISATION

ADRESSE DE L'EMPLACEMENT : .....  
.....

**5 – DEMARRAGE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DURÉE**

DATE DE DEBUT souhaitée \* : .....

DURÉE : .....

\* Attention au respect des délais.

*Si votre emplacement réservé est occupé par la présence d'un véhicule, vous devez contacter la Police Municipale au 01 4516 68 22.*

**6 - ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE**

Je soussigné auteur de la demande certifie exacts les renseignements qui y sont contenus

DATE :

SIGNATURE :